

LBRIS

We know
books

LE PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ

90 000 ARTICLES

5 000 ILLUSTRATIONS

355 CARTES

160 PLANCHES

CHRONOLOGIE UNIVERSELLE



21, rue du Montparnasse 75283 Paris Cedex 06

Grammaire et conjugaisons.....	7
Préfixes, suffixes, prononciation du français.....	26
Abréviations, rubriques.....	30
Noms communs.....	33 à 1242
Pages roses.....	1243 à 1260
Noms propres.....	1261 à 2022
Chronologie.....	2024 à 2046
Prix Nobel, Académie française, autres prix et palmarès.....	2047 à 2053
Cartes : Monde, France, francophonie, Belgique, Canada, Suisse, fuseaux horaires.....	2054 à 2066

Liste des planches

Sciences et technologies			
L'anatomie humaine.....	77-80	Les papillons.....	843
Le sport automobile.....	119	Les plantes.....	
Les automobiles de légende.....	120-121	et les fleurs sauvages.....	894
L'aviation civile.....	124	Les poissons d'aquarium.....	
L'aviation militaire.....	126	ou d'ornement.....	905
Les images du cerveau.....	224	Les primates.....	940
Les énergies renouvelables.....	438-439	Les serpents.....	1074
Les grandes questions.....		La classification du vivant.....	1226-1227
environnementales.....	450-451	Histoire des arts	
L'exploration de l'espace.....	462-463	L'art abstrait.....	39
La vie des étoiles.....	470	L'art de l'affiche.....	53
La marine marchande.....	711	Les arts de l'Afrique.....	1266
La marine militaire.....	712	Le cinéma d'animation.....	83
La découverte de la matière.....	720-721	Le style Art déco.....	104
La vie microscopique.....	740	L'Art nouveau.....	105
Les phénomènes naturels.....	782-783	Le ballet.....	135
Les nuages.....	799	La bande dessinée.....	137
Les pierres précieuses.....	885	L'art baroque.....	141
Les grands ponts du monde.....	914	L'art byzantin.....	1373
Les roches et les minéraux.....	1024-1025	L'art de la Chine traditionnelle.....	1410
Le sang.....	1049	Le cinéma et ses techniques.....	253
Les grandes découvertes.....		Le cirque.....	256
scientifiques.....	1058-1059	Le classicisme français.....	260
La signalisation routière.....	1081	Le constructivisme.....	294
Les planètes.....		Le cubisme.....	331
du Système solaire.....	1090-1091	Le mouvement dada.....	339
Les nouvelles.....		La danse.....	341
technologies.....	1142-1143	Le design.....	373
Les instruments de.....		Le dessin.....	375
la connaissance de l'Univers.....	1195	L'art de l'Égypte pharaonique.....	1477
Les volcans.....	1230	L'estampe.....	465
Faune et flore		L'art des Étrusques.....	1492
Les abeilles.....	35	L'expressionnisme et le fauvisme.....	482
Les plantes carnivores.....	209	L'art gothique.....	555
Les champignons.....	229	L'art grec (Grèce).....	1555
Les chats.....	236	L'impressionnisme.....	609
Les chiens.....	244	L'art de l'Inde ancienne.....	1606
Les coquillages.....	303	Les instruments de musique.....	
Les coraux.....	305	traditionnels.....	628
Les dinosaures.....	386	de l'Iran.....	1612
Les empreintes des animaux.....	432	L'art de l'Islam.....	639
Les épices.....	453	L'art du Japon ancien.....	1627
Les félins.....	495	L'art des jardins.....	645
Les fleurs tropicales.....	508	Le maniérisme.....	705
Les fruits tropicaux.....	528	L'art de la Mésopotamie.....	1730
Les insectes.....	624	Panorama d'un siècle.....	
Les animaux menacés.....	729	de mode.....	750-751
Le mimétisme animal.....		L'art du Moyen Âge.....	1752
et végétal.....	743	Le néoclassicisme.....	787
Les oiseaux de cage.....		Les arts de l'Océanie.....	1779
ou de volière.....	812	Le pop art et l'hyperréalisme.....	915
Les orchidées.....	819	Les arts premiers.....	932-933
		Le réalisme.....	982
		L'art de la Renaissance.....	1855
		Le rock.....	1026-1027
		L'art romain (Rome).....	1869
		L'art roman.....	1029
		Le romantisme.....	1033
		La science-fiction.....	1060-1061
		La sculpture au XX ^e siècle.....	1064
		Les styles du mobilier français.....	1113
		Le surréalisme.....	1124
		Le symbolisme.....	1127
		La tapisserie.....	1137
		L'art urbain.....	1199
		Le vitrail.....	1224
		Notions-clés du savoir	
		Les grandes découvertes.....	352-353
		Les grandes doctrines.....	
		économiques.....	414-415
		Les grands courants.....	
		littéraires.....	680-681
		Les grandes mythologies.....	774-775
		Les grands courants.....	
		philosophiques occidentaux.....	878-879
		Les grands systèmes.....	
		politiques.....	908-909
		La population mondiale.....	916-917
		Les grandes religions.....	998-999
		Histoire	
		Les grandes batailles.....	
		de l'histoire de France.....	146-147
		Les châteaux forts.....	238
		Les costumes civils.....	312
		Les costumes militaires.....	313
		Les décorations.....	350
		Les mots de.....	
		la Grande Guerre.....	1562-1563
		La Première.....	
		Guerre mondiale.....	1564-1565
		Cartes des deux guerres.....	
		mondiales.....	1566-1567
		Les mots de la Seconde.....	
		Guerre mondiale.....	1568-1569
		La Seconde.....	
		Guerre mondiale.....	1570-1571
		Les habitats traditionnels.....	572
		L'héraldique.....	581
		Les prix Nobel de la paix.....	2047
		Les présidents.....	
		de la V ^e République.....	936
		Les provinces et les régions.....	
		de l'ancienne France.....	950
		Les reines et les souveraines.....	
		mythiques.....	996
		Les rois et les empereurs.....	
		de France.....	1030-1031

1. L'accord du verbe avec le sujet

1 Accord au singulier

► Avec un sujet au singulier :

Je **sors** ce soir. Marie **a fini** son travail. La forêt **est** sombre.

► Avec plusieurs sujets :

— quand les sujets désignent un même être ou une même chose : C'est **un pilier**, **un poteau** qui **est** tombé. C'est **une artiste** et **une grande dame** qui **a joué** ce soir.

— quand il y a gradation : L'irritation, la colère, la rage **faisait** suffoquer mon père.

L'accord au pluriel, moins littéraire, est également possible.

— quand les sujets sont l'un(e) ou l'autre :

L'un ou l'autre **sera élu**. L'une ou l'autre **finira** par l'emporter.

→ Voir l'un(e) et l'autre, ci-dessous.

— quand le sujet est ce genre de :

Ce genre de personnes **m'intéresse**.

— quand le sujet est tout, rien, nul, aucun, personne :

Les fleurs, les chocolats, tout lui **faisait** plaisir. Voyages, cadeaux, sorties, rien ne **pouvait** le distraire. Nul ne **te** connaît mieux que moi. Aucun ne **les** a reconnus. Je doute qu'**aucun** d'eux ne **comprenne** ton discours. Personne ne **l'attendait**.

REMARQUE Aucun ne prend pas d's, sauf avec un nom qui n'a pas de singulier : *Aucuns frais. Aucunes funérailles.*

— quand le sujet est le plus grand nombre :

Le plus grand nombre **a approuvé** le projet.

→ Voir un grand nombre, ci-dessous.

2 Accord au pluriel

► Avec un sujet au pluriel ou plusieurs sujets au singulier :

Nous **sommes arrivés**. Les enfants **chantent**. Sophie et Marc **sont** voisins. Toi ou ton frère **pouvez** me suivre. Mon cousin, ma sœur et moi **partirons** les premiers.

► Avec un de ceux, une de celles : Je suis un de ceux qui ont **réussi** l'examen. Marie est une de celles qui ont **été** sélectionnées pour le match.

► Avec la plupart (de), nombre de, bon nombre de, une infinité de, une quantité de : La plupart des invités **sont arrivés**. La plupart étaient célibataires. Nombre de nos concitoyens **n'ont pas voté**. Bon nombre d'accidents **auraient pu être évités**. Une infinité d'oiseaux **sont perchés** sur l'arbre. Une quantité de gens **vivent misérablement**.

→ Voir le plus grand nombre, ci-dessus.

3 Accord au singulier ou au pluriel

► Quand les sujets sont coordonnés par ou, le verbe est au singulier si un seul sujet fait ou subit l'action :

Henri ou son frère **sera président** du club. L'astérie, ou étoile de mer, **est** un échinoderme*.

► Est au pluriel si l'on peut dire « l'un(e) et l'autre » :

Mission ou Elsa **présenteront** le projet avec la même conviction.

* Dans cette phrase, les deux noms sont synonymes, et le second est encadré par deux virgules.

► Avec ni... ni, l'accord est au singulier s'il y a exclusion :

Mi Paul ni Sophie **n'est** responsable (= aucun des deux n'est responsable).

► Est au pluriel en cas contraire :

Mi son séjour en Italie ni son voyage au Maroc ne **l'avaient enthousiasmé**.

► Avec comme, de même que, mais, aussi bien, ainsi que, le verbe est au pluriel s'il y a addition des sujets.

► Est au singulier s'il s'agit d'une comparaison :

La mémoire comme l'imagination **sont** indispensables pour

exercer ce métier. Le coton aussi bien que la soie **conviendra** pour faire cette robe. Le tchèque ainsi que le russe **sont** des langues slaves ou Le tchèque, ainsi que le russe, **est** une langue slave.

► Quand la phrase commence par vive... ! :

Vive les vacances ! ou Vivent les vacances !

REMARQUE Vive ! en tant qu'interjection est un mot invariable.

Toutefois, le pluriel vivent est admis si l'on considère qu'il s'agit du verbe vivre au subjonctif : (Que) vivent les arts !

► Avec le verbe égaler : Deux fois deux **égale** quatre ou Deux fois deux **égalent** quatre.

► Avec on, le participe passé est au singulier, mais on admet le pluriel lorsque le pronom représente plusieurs personnes : On **n'est jamais si bien servi** que par soi-même. On **est fatigués**.

► Avec l'un(e) et l'autre :

L'un et l'autre **se disent** ou L'un et l'autre **se dit**.

REMARQUE Le verbe est au pluriel s'il y a réciprocité :

Elles **s'épient** l'une l'autre.

→ Voir l'un(e) et l'autre, ci-dessus.

► Avec la moitié des, le tiers des, un grand (petit, certain) nombre de, peu de : La moitié des fruits **était pourri** (ou **étaient pourris**). Le tiers des présents **a voté** (ou **ont voté**). Le tiers des salariés **sont en congés**. Un grand nombre d'élèves **est absent** (ou **sont absents**). Peu de monde **est venu**. Peu de personnes **sont venues**.

→ Voir aussi l'accord du participe passé.

► Avec plus d'un, plus de..., plus des... : Plus d'une de ces personnes **a été convaincue** (ou **ont été convaincues**). Plus de la moitié des électeurs **n'a pas voté**. Plus des deux tiers des maisons **sont détruites**. Plus des trois quarts de la population **est hostile** à la construction d'un aéroport.

► Avec un nom collectif (équipe, foule, groupe, majorité, centaine, multitude, partie, etc.) suivi d'un complément au pluriel, le verbe est au singulier ou au pluriel selon le sens ou selon l'intention de la personne qui parle : La foule des curieux **regarde** les pompiers. L'équipe de basketball **a été battue**. La majorité des élèves **déjeune** à la cantine. Un groupe de touristes **visitent** le château. Le troupeau de moutons **grossissait**. Une multitude d'enfants **hurlaient** dans le jardin. La totalité des documents **vous a été remise**...

► Avec un pourcentage* : Soixante pour cent de la population **a voté** ou Soixante pour cent **ont voté**. Les dix pour cent de bénéfice **ont été réinvestis**.

* Quand un pourcentage pluriel est précédé de l'article les, l'accord se fait au pluriel.

► Avec plusieurs infinitifs, l'accord se fait au pluriel si les actions sont distinctes : Lire et aller au cinéma **sont ses deux grandes distractions**. Il se fait au singulier si les actions représentent deux aspects d'une même chose : Bien articuler et bien parler **n'est pas donné** à tout le monde.

4 Accord du verbe être

► Quand le sujet est le pronom relatif qui, l'accord se fait en nombre et en personne avec l'antécédent : C'est moi qui suis le plus responsable. Il n'y a que lui et moi qui **sommes venus**.

Mais, lorsque qui est précédé d'un attribut, l'accord se fait avec cet attribut : Vous êtes la personne qui m'a le plus aidé. Nous sommes ceux qui ont gagné. Êtes-vous quelqu'un qui sait tenir sa langue ?

► Le verbe **être** précédé du pronom **ce** se met généralement au pluriel si l'attribut est au pluriel : *Ce sont de gentils garçons. C'étaient les plus belles filles de la région. Étaient-ce bien tes sœurs ?*
Cependant, on rencontre souvent des exceptions à cette règle :
C'est eux que j'attends. C'est là de beaux résultats.
« *Ce n'est pas des visages, c'est des masques* » (A. France).
« *C'est des montagnes inaccessibles...* » (Bossuet).

C'est reste au singulier
– devant nous et vous : *C'est nous qui avons gagné.*
– devant l'indication de l'heure ou d'une somme : *C'est deux heures qui sonnent. C'est deux mille euros que tu me dois.*
– devant une préposition : *C'est à eux seuls que je rendrai des comptes.*
– dans des interrogations : *Est-ce tes parents qui sont là ?*
→ Voir l'accord des adjectifs et l'accord du participe passé.

2. La concordance des temps et des modes

La concordance des temps et des modes est l'ensemble des règles de syntaxe suivant lesquelles le temps et le mode du verbe d'une proposition subordonnée dépendent de ceux du verbe de la proposition principale pour exprimer la simultanéité, l'antériorité ou la postériorité d'une part, et la réalité ou l'incertitude d'une action d'autre part.

L'emploi de l'indicatif ou du subjonctif dépend du verbe de la principale. Les verbes craindre, douter, souhaiter et tous les verbes qui expriment l'incertitude, le doute, l'éventualité, la crainte, la supposition, l'étonnement se construisent avec le subjonctif, ainsi que les verbes falloir, vouloir, exiger, ordonner :

Je crains qu'il ne vienne pas ; je doute qu'il vienne ; je m'étonne qu'il soit venu ; elle veut qu'on vienne.

Les verbes admettre, affirmer, constater, dire, penser, remarquer, savoir, soutenir, voir, etc., qui présentent une affirmation sans idée de doute ni de crainte, commandent l'indicatif :

Je lui dis qu'on viendra ; je pense qu'il viendra ; je constate qu'ils sont venus.

► Quand la proposition principale est au **présent** de l'indicatif, la proposition subordonnée peut être à l'indicatif :

Je sais qu'il est ambitieux (présent, quand les actions sont simultanées).
Je sais qu'il était ambitieux (imparfait, quand l'action de la subordonnée est antérieure).
Je sais qu'il fut ambitieux (passé simple, quand l'action de la subordonnée est antérieure).
Je sais qu'il a été ambitieux (passé composé, quand l'action de la subordonnée est antérieure).
Je sais qu'il avait été ambitieux (plus-que-parfait, quand l'action de la subordonnée est antérieure).
Je sais qu'il sera ambitieux (futur, quand l'action de la subordonnée est postérieure).

► Quand la proposition principale est au **présent** de l'indicatif, la proposition subordonnée peut être au subjonctif :

Je doute qu'il soit ambitieux (subj. présent, quand les actions sont simultanées).
Je doute qu'il fût ambitieux (subj. imparfait, quand l'action de la subordonnée est antérieure).
Je doute qu'il ait été ambitieux (subj. passé, quand l'action de la subordonnée est antérieure).
Je doute qu'il eût été ambitieux (subj. plus-que-parfait, quand l'action de la subordonnée est antérieure).
Je doute qu'il soit ambitieux à l'avenir (subj. présent, quand l'action de la subordonnée est postérieure).

REMARQUE L'emploi de l'imparfait ou du plus-que-parfait du subjonctif est plutôt réservé à la langue écrite ou littéraire. Dans la conversation courante, ces temps sont remplacés par le présent ou par le passé du subjonctif : *Je doute qu'il ait été ambitieux* pour *Je doute qu'il fut ambitieux* ; ou *Je doute qu'il eût été ambitieux*.

► Quand la proposition principale est à un **temps passé** de l'indicatif, la proposition subordonnée peut être à l'indicatif :

Je savais (imparfait) qu'il était ambitieux (imparfait, quand les actions sont simultanées).
Je savais (imparfait) qu'il avait été ambitieux (plus-que-parfait, quand l'action de la subordonnée est antérieure).

► Quand la proposition principale est à un **temps passé** de l'indicatif, la proposition subordonnée peut être au conditionnel :

Je savais (imparfait) qu'il serait ambitieux (conditionnel présent, quand l'action de la subordonnée est postérieure).

► Quand la proposition principale est à un **temps passé** de l'indicatif, la proposition subordonnée peut être au subjonctif :

Je doutais (imparfait) qu'il fût ambitieux (subj. imparfait, quand les actions sont simultanées).
J'ai douté (passé composé) qu'il fût ambitieux (subj. imparfait, quand les actions sont simultanées).
J'avais douté (plus-que-parfait) qu'il fût ambitieux (subj. imparfait, quand les actions sont simultanées).

Je doutais (imparfait) qu'il eût été ambitieux en la circonstance (subj. plus-que-parfait, quand l'action de la subordonnée est antérieure).
J'ai douté (passé composé) qu'il eût été ambitieux en la circonstance (subj. plus-que-parfait, quand l'action de la subordonnée est antérieure).
J'avais douté (plus-que-parfait) qu'il eût été ambitieux en la circonstance (subj. plus-que-parfait, quand l'action de la subordonnée est antérieure).

Je doutais (imparfait) qu'il fût ambitieux à l'avenir (subj. imparfait, quand l'action de la subordonnée est postérieure).

REMARQUE Dans la conversation courante, l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif sont remplacés par le présent et par le passé du subjonctif : *Je doutais qu'il soit ambitieux* pour *Je doutais qu'il fut ambitieux* ; *Je doutais qu'il ait été ambitieux* pour *Je doutais qu'il eût été ambitieux*.

► Quand la proposition principale est au **futur** de l'indicatif, la proposition subordonnée peut être à l'indicatif :

Je saurai qu'il est ambitieux (présent, quand les actions sont simultanées).

Je saurai qu'il était ambitieux (imparfait, quand l'action de la subordonnée est antérieure).
Je saurai qu'il fut ambitieux en la circonstance (passé simple, quand l'action de la subordonnée est antérieure).
Je saurai qu'il a été ambitieux (passé composé, quand l'action de la subordonnée est antérieure).
Je saurai qu'il sera ambitieux (futur, quand l'action de la subordonnée est postérieure).

► Quand la proposition principale est au **futur** de l'indicatif, la proposition subordonnée peut être au subjonctif :

J'exigerai qu'il soit à l'heure (subj. présent, quand l'action de la subordonnée est simultanée ou postérieure).
Je ne croirai jamais qu'il fût ambitieux un jour (subj. imparfait, quand l'action de la subordonnée est antérieure).
J'attendrai que vous ayez fini (subj. passé, quand l'action de la subordonnée est antérieure).

- ▶ Quand la proposition principale est au conditionnel, la proposition subordonnée est au subjonctif :
Je douterais fort qu'il fût ambitieux (subj. imparfait, quand l'action de la subordonnée est simultanée).
Je douterais fort qu'il eût été ambitieux (subj. plus-que-parfait, quand l'action de la subordonnée est antérieure).
Je douterais fort qu'il fût ambitieux à l'avenir (subj. imparfait, quand l'action de la subordonnée est postérieure).
- ▶ *J'aurais souhaité qu'elle fût là* (subj. imparfait, quand l'action de la subordonnée est simultanée).
- ▶ *J'aurais souhaité qu'elle eût été là* (subj. plus-que-parfait, quand l'action de la subordonnée est antérieure).
- ▶ *J'aurais souhaité qu'elle fût là désormais* (subj. imparfait, quand l'action de la subordonnée est postérieure).

REMARQUES 1 Dans la conversation courante, l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif sont remplacés par le présent du subjonctif : *Je douterais fort qu'il soit ambitieux* pour *Je douterais fort qu'il fût ambitieux* ; *J'aurais souhaité qu'elle soit là* pour *J'aurais souhaité qu'elle eût été là*.

2 Attention au piège orthographique : *qu'elle fût* (avec un accent circonflexe à la 3^e personne de l'imparfait du subjonctif) ne doit pas être confondu avec *elle fut* (passé simple de l'indicatif).

- ▶ Avec les locutions conjonctives *afin que*, *à moins que*, *avant que*, *bien que*, *de crainte que*, *encore que*, *etc.*. Les locutions conjonctives *afin que*, *à moins que*, *avant que*, *bien que*, *de crainte que*, *encore que*, *jusqu'à ce que*, *pourvu que* se construisent avec le subjonctif : *afin que vous preniez votre temps* ; *à moins que tu ne reconnaisse tes torts* ; *avant que je parte*.

La locution *avant que* commande le subjonctif, mais *après que* se construit avec l'indicatif : *Elle sortit après qu'il eut parlé*. « Il faut bonne mémoire après qu'on a menti » [Corneille].

On notera que l'emploi de l'indicatif s'explique dans les deux derniers exemples qui énoncent un fait passé, accompli. Dans l'emploi du subjonctif, il s'agit d'un fait futur, éventuel.

De (telle) manière que et *de sorte que* commandent l'indicatif lorsqu'elles expriment une conséquence de fait : *Il s'y est pris de telle manière qu'il a cassé le marteau*. *Ils sont arrivés trop tard, de sorte que le spectacle était terminé*.

Ces locutions commandent le subjonctif lorsqu'elles expriment un but, une conséquence voulue : *Il a construit son discours de manière que les enfants puissent comprendre*. *Parlez plus fort, de sorte que tout le monde vous entende*.

3. L'accord du participe passé

1 Participe passé employé sans auxiliaire

- ▶ Le participe passé employé sans auxiliaire s'accorde comme un adjectif :

Un bifteck trop cuit. Des fleurs parfumées.

- ▶ Le participe passé fini employé dans une phrase exclamative avant le nom s'accorde ou ne s'accorde pas : *Finis, les corvées !* ou *Finies les corvées !*

→ Voir aussi ci-inclus, ci-joint, étant donné à leur ordre alphabétique et l'accord des adjectifs.

2 Participe passé employé avec être

- ▶ Le participe passé des verbes conjugués avec l'auxiliaire *être* s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe, à l'exception de certains verbes pronominaux.

→ Voir les verbes pronominaux.

Où est partie ta sœur ? Nos amis sont venus hier.

REMARQUE La règle est identique pour les verbes *sembler*, *paraître*, *rester*, *demeurer* : *Les spectateurs semblent ravis. La maison restera fermée tout l'éte.*

- ▶ Quand le sujet est *on*, le participe passé se met normalement au masculin singulier : *On n'est jamais trahi que par les siens.*

Cependant, on peut faire l'accord avec le sujet réel sous-entendu :

Mes amis et moi, on est très fatigués.

3 Participe passé employé avec avoir

- ▶ Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir* s'accorde en genre et en nombre avec le complément d'objet direct du verbe, quand ce complément précède le verbe : *Je me rappelle l'histoire que j'ai lue. Pierre a ouvert les huîtres. C'est lui qui les a ouvertes.*

REMARQUE L'accord n'est donc possible que si le verbe est transitif, c'est-à-dire s'il peut avoir un complément d'objet direct.

- ▶ Le participe reste invariable

– s'il n'a pas de complément d'objet direct :

Elle a démissionné. Ces histoires nous ont plu. Ils nous ont succédé. Ils ont beaucoup bu. Ces livres leur ont beaucoup servi.*

* Mais on écrira : *Cette personne les a longtemps servis*, car le verbe *servir* est transitif dans ce sens.

- si le complément direct suit le verbe :

Nous avons lu une histoire. Elle a reçu de bonnes nouvelles.

→ Voir les participes passés toujours invariables.

4 Participes passés des verbes *courir*, *coûter*, *durer*, *mesurer*, *peser*, *valoir*, *vivre*

- ▶ Ces verbes introduisent des compléments de durée, de mesure ou de prix qui ne sont pas des compléments directs mais des compléments circonstanciels. Le participe passé de ces verbes est invariable :

Les 1 000 mètres qu'elle a couru. Les vingt euros que ce cédérom a coûté. Les deux heures que ce discours a duré.

- ▶ En revanche, on fait l'accord lorsque ces verbes sont employés transitivement (avec un complément d'objet direct) ou au sens figuré :

Les dangers que j'ai courus. Les efforts que ce travail m'a coûtés. Les sacs que j'ai pesés. La gloire que cette action lui a valu. L'histoire qu'il a vécue.

5 Participe passé suivi d'un infinitif

- ▶ Le participe passé suivi d'un infinitif est variable s'il a pour complément d'objet direct le pronom relatif qui précède ; ce pronom est alors le sujet de l'infinitif :

Les fruits que j'ai vus mûrir. (J'ai vu quoi ? – les fruits. Qu'est-ce qui mûrit ? – les fruits.)

La soprano que j'ai entendue chanter. (J'ai entendu qui ? – la soprano. Qui est-ce qui chante ? – la soprano.)

- ▶ Le participe passé est invariable s'il a pour complément d'objet direct l'infinitif ; le pronom n'est pas le sujet de l'infinitif :

Les fruits que j'ai vu cueillir. (On cueille quoi ? – les fruits. Qui est-ce qui cueille ? – ce ne sont pas les fruits.)

Les opéras que j'ai entendu chanter. (On chante quoi ? – les opéras. Qui est-ce qui chante ? – ce ne sont pas les opéras.)

REMARQUE Les participes qui ont pour complément d'objet direct un infinitif sous-entendu ou une proposition sous-entendue sont toujours invariables : *Il n'a pas payé toutes les sommes qu'il aurait dû* (sous-entendu « payer »). *Je lui ai rendu tous les services que j'ai pu* (sous-entendu « lui rendre »). *Je lui ai chanté tous les morceaux qu'il a voulu* (sous-entendu « que je lui chante »).

► Le participe passé fait suivi d'un infinitif est invariable :
La maison que j'ai fait bâtir. Les amis qu'elle a fait venir.

► Le participe passé du verbe *laisser* suivi d'un infinitif reste invariable s'il n'a pas de complément d'objet direct ou si le complément est placé après le verbe :

Elles ont laissé faire. Nous avons laissé partir nos filles.

Il s'accorde avec le complément d'objet qui le précède lorsque celui-ci est aussi sujet de l'infinitif :

Nous les avons laissées partir.

Dans les autres cas, le participe passé de *laisser* demeure invariable :

Ses moutons, il les a laissés abattre.

À la forme pronominale, l'accord se fait avec le sujet de *se laisser* si celui-ci est aussi le sujet du verbe à l'infinitif :

Elle s'est laissée mourir de faim.

Le participe passé reste invariable si le sujet de *se laisser* est aussi le complément du verbe à l'infinitif :

Elle s'est laissée surprendre par la nuit.

N.B. Certains grammairiens et écrivains considèrent que le participe passé du verbe *laisser* suivi d'un infinitif doit rester invariable.

5 Le participe passé suivi d'une préposition

► Le participe passé est variable si le complément d'objet direct placé avant se rapporte à lui.

Les vêtements que j'ai donnés à nettoyer. (J'ai donné quoi ? – les vêtements.)

Les gens qu'on a empêchés de partir.

► Le participe passé est invariable si le complément se rapporte à l'infinitif :

Les humiliations qu'il a eues à subir. (Il a subi quoi ? – des humiliations.)

Les remerciements qu'il a oubliés d'envoyer.

6 Participe passé suivi d'un adjectif attribut

Le participe passé suivi d'un attribut s'accorde avec le complément d'objet direct quand ce complément le précède :

Il l'a crue morte. Ces travaux qu'il avait crus faciles. Cette plage que l'on avait dite polluée.

Cependant, l'absence d'accord est fréquente et tolérée :
Cette expédition que l'on avait cru facile. Ces athlètes que l'on avait dit découragés. Ces jeunes filles qu'il a trouvées belles.

8 Participe passé des verbes impersonnels

Le participe passé des verbes impersonnels est toujours invariable :

Les inondations qu'il y a eues. La patience qu'il a fallu ! Les chaleurs qu'il a fait.*

* Le verbe *faire* est transitif par nature, mais il devient impersonnel quand il est précédé du pronom neutre *il*.

9 Participe passé des verbes pronominaux

► Voir les verbes pronominaux, l'accord des adjectifs et les participes passés toujours invariables.

10 Avec un nom collectif (bande de, botte de, caisse de, etc.)

Lorsque le participe passé a pour complément d'objet direct un nom collectif, il s'accorde soit avec ce nom, soit avec le complément au pluriel, selon que l'on attache plus d'importance à l'un ou à l'autre :

La bande d'oiseaux que nous avons vue (ou vus). Les caisses de bière qu'on a livrées. Les bottes de foin qu'on a fauchées.*

* Le premier accord au singulier est un accord selon la forme ; le second est un accord selon le sens.

11 Avec un grand nombre de, plus d'un, le peu de, etc.

Le participe passé s'accorde soit avec l'adverbe (ou le mot collectif) et se met donc au masculin singulier, soit avec le mot complément, selon l'idée qui l'emporte :

Le grand nombre de succès que vous avez remporté (ou remportés). Plus d'un village a été détruit. Plus d'un de ces hommes était averti (ou étaient avertis). Le peu d'attention que vous avez apporté (ou apportée) à cette affaire.

► Voir l'accord du verbe avec le sujet.

12 Participe passé précédé des pronoms l' ou en

► Le participe passé conjugué avec *avoir* et précédé de *l'*, complément d'objet direct représentant toute une proposition, reste invariable* :

Il faut rendre justice à ceux qui l'ont mérité. La chose est plus sérieuse que nous ne l'avions pensé.

* *Il faut* l'accord lorsque le pronom *l'* représente un nom déterminé : *J'ai retrouvé ma maison telle que je l'avais laissée.*

► Le participe passé précédé de *en* est invariable :

Tout le monde m'a offert des services, mais personne ne m'en a rendu. Des photos, j'en ai fait des centaines.

► Cependant, le participe s'accorde si le pronom *en* est précédé d'un adverbe de quantité (*autant, combien, plus, etc.*) :

Autant d'ennemis il a attaqués, autant il en a vaincus. Il a perdu des lettres. Il ne sait pas combien il en a perdues.

► Mais le participe passé reste invariable si l'adverbe de quantité suit le pronom *en* :

Quant aux belles villes, j'en ai tant visitées...

REMARQUE Ces règles ne sont pas toujours observées dans l'usage ni strictement appliquées par les écrivains eux-mêmes.

4. Les participes passés toujours invariables

Les participes passés des verbes intransitifs, transitifs indirects et impersonnels employés avec l'auxiliaire *avoir* sont toujours invariables. La liste ci-dessous présente les plus courants.

abondé	chancelé	culminé	dormi	frémi	Jeûné	obtempéré	persisté	pu
abouti	circulé	daigné	douté	frissonné	joui	opiné	pesté	pué
accédé	clignoté	dégoutté	duré	fructifié	langui	opté	pétillé	pullulé
afflué	coexisté	déjeuné	émigré	geint	larmoyé	oscillé	philosophé	radoté
agi	coïncidé	délibéré	éternué	gêmi	lésiné	pâli	pivoté	raffolé
agonisé	commercé	démérité	étincelé	grelotté	lui	parlementé	pleurniché	râlé
appartenu	comparu	déplu	évolué	grimacé	lutté	participé	plu (plaire)	rampé
atterri	compati	dérapé	faibli	grincé	marché	pataugé	plu (pleuvoir)	réagi
bavardé	compli	dérogé	failli	grogné	médité	pâti	pouffé	rebondi
boité	concouru	détoné	failli	hésité	menti	patienté	préexisté	récriminé
bondi	contribué	diné	flâné	influé	miaulé	péché	préludé	regimbé
brillé	conversé	discordé	foisonné	insisté	nagé	péri	procédé	régné
bronché	convolé	discouru	fonctionné	intercédé	navigué	périlicité	profité	regorgé
bruiné	coopéré	disparu	fournillé	jailli	neigé	péroré	progressé	rejailli
cessé	correspondu	divagué	fraternisé	jasé	nui	persévéré	prospéré	relui

remédié	ricané	scintillé	souri	sympathisé	topé	trôné	vibré
remédié	rivalisé	séjourné	subsisté	tablé	tournoyé	trotté	viré
residé	rôlé	semblé	subvenu	tâché	toussé	trottiné	vivoté
resisté	ronflé	sévi	succédé	tardé	transigé	valsé	vogué
resonné	roulé	siégé	succombé	tâtonné	tremblé	vaqué	voltigé
resplendi	roupillé	sombré	suffi	tempêté	trembloté	végété	voyagé
ressemblé	ruisselé	sommeillé	surgi	temporisé	trimé	venté	zigzagué
retenti	rusé	soupé	suragné	tergiversé	trinqué	verbalisé	
retenti	sautillé	sourcillé	survécu	tonné	triomphé	verdoyé	

→ Voir l'accord du participe passé et les verbes pronominaux.

5. Les verbes pronominaux

Les verbes pronominaux se conjuguent avec un pronom personnel réfléchi (*me, te, se, nous, vous, se*) de la même personne que le sujet (*je, tu, il [elle, on], nous, vous, ils [elles]*).

1 Principales règles d'accord

On distingue quatre groupes de verbes pronominaux.

► Les verbes toujours pronominaux (qui n'existent pas à une autre forme) : *s'absenter, s'abstenir, s'acharner, s'agenouiller, se efforcer, s'emparer de, se lamenter*, etc. Le participe passé de ces verbes s'accorde toujours avec le sujet :

Ils s'agenouillent. Ils se sont agenouillés.

Nous nous emparons du ballon. Nous nous sommes emparés du ballon.

Elle se lamente. Elle s'est lamentée.

► Les verbes pronominaux réfléchis. Le participe passé de ces verbes s'accorde avec le sujet si le pronom réfléchi est complément d'objet direct. Il reste invariable si le complément d'objet direct le suit :

Fanny se lave.

Fanny s'est lavée (c.-à-d. Fanny a lavé Fanny).

Fanny s'est lavé les mains (c.-à-d. Fanny a lavé ses mains).

► Les verbes pronominaux réciproques. Le participe passé est invariable si le pronom est complément d'objet indirect :

Paul et Rémi se parlent.

Morlie et Laura se sont parlé.

Que d'hommes se sont craints, déplu, nui, haïs et succédé !

► Les pronominaux passifs ne sont pas de véritables verbes pronominaux, car le pronom « se » n'est pas, dans ce cas, un pronom réfléchi :

Ce vin se boit au dessert (c.-à-d. ce vin est bu au dessert).

Les jupes se sont portées amples (c.-à-d. ces jupes ont été portées amples).

Cette expression ne s'emploie plus aujourd'hui (c.-à-d. cette expression n'est plus employée).

REMARQUES 1 Ne sont pas classés dans les pronominaux les verbes dont le pronom « se » signifie « à soi, pour soi » : *Elle s'est préparé un repas froid.*

2 Le participe passé des verbes *se rire, se plaire, se complaire, se déplaire* est invariable : *Ils se sont ri de mes efforts. Elles se sont plu à me tourmenter.*

2 Les cas particuliers

► Le participe passé suivi d'un verbe à l'infinitif s'accorde si le sujet du verbe pronominal est aussi sujet de l'infinitif :

Elle s'est sentie mourir. Elle s'est laissée tomber.

Le participe reste invariable si le sujet du verbe pronominal est aussi complément d'objet de l'infinitif :

Elle s'est senti piquer par un moustique.

Elle s'est laissé enfermer. Elle s'est fait avoir ;*

elle s'est fait conduire à la gare ; la robe qu'elle s'est fait faire.

* Le participe passé de *faire* ou *se faire* est toujours invariable devant un infinitif.

► Le participe suivi d'une préposition et d'un infinitif est invariable :

Elle s'est promis de lui parler. Elle s'est permis d'entrer.

► Le participe passé des locutions verbales *se faire jour, se mettre à dos, se rendre compte, se faire fort* est invariable, alors que celui des locutions *se croire obligé (autorisé, fondé, tenu, etc.)*, *se trouver court* est variable :

Des dissensions se sont fait jour (locution invariable).

Elle s'est mis à dos le directeur (locution invariable).

Elle s'en est rendu compte (locution invariable).

Elle s'est fait fort de réussir (locution invariable).

Elle s'est crue obligée de venir.

Elles se sont trouvées court.

6. L'accord des adjectifs

L'adjectif qualificatif s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte : *le chat noir, la maison blanche, les jardins fleuris, des femmes actives* (adjectifs épithètes) ; *ce parc est grand ; ces poires paraissent mûres* (adjectifs attributs).

1 Accord d'un adjectif avec plusieurs noms

► Si les noms sont de même genre et coordonnés par *et*, l'adjectif prend leur genre et se met au pluriel :

un livre et un film passionnants ; cette plante et cette fleur sont fanées.

► Si les noms sont de genres différents et coordonnés par *et*, l'adjectif se met au masculin pluriel :

sa grand-mère et son grand-père paternels ;

ce pull et cette jupe sont usés.

► Si les noms sont de genres différents et séparés par une virgule, l'adjectif se met au masculin pluriel :

ils ont acheté une pintade, un canard, un poulet bien dodus.

Dans le cas d'une gradation, l'adjectif s'accorde avec le dernier nom : *elle avait un charme, une grâce, une beauté envoûtante.*

► Si les noms sont coordonnés par *ou* ou par *ni*, l'accord se fait selon le sens :

une limonade ou un citron pressé (seul le citron est pressé) ; *une orange ou un citron pressés* (l'orange et le citron sont pressés) ;

il n'a ni la compétence ni le diplôme nécessaires (la compétence et le diplôme sont nécessaires).

➤ Accord de deux adjectifs avec un nom au pluriel

➤ Suivant le sens, les adjectifs se mettent au singulier ou au pluriel :

les joueurs allemands et italiens ;

les côtés droit et gauche de la route (= le côté droit et le côté gauche).

➤ Accord d'un adjectif après deux noms unis par de

➤ Si l'adjectif se rapporte à un nom suivi d'un complément, il s'accorde suivant le sens soit avec ce nom, soit avec le complément :

les joueurs de l'équipe néerlandaise ; une espèce d'animal visqueux (c'est l'animal qui est visqueux) ;

les importations de vin italien ou *les importations de vin italiennes* (dans la première phrase, il s'agit de vin d'Italie, dans la seconde, d'importations de vin par l'Italie, et l'on pourrait dire *les importations italiennes de vin*).

➤ Accord d'un adjectif composé

➤ Si l'adjectif est composé de deux adjectifs, les deux adjectifs s'accordent :

des paroles douces-amères ;

des enfants sourds-muets.

➤ Si l'adjectif est composé d'un adverbe, d'une préposition ou de tout autre mot invariable et d'un adjectif, seul l'adjectif s'accorde :

les avant-dernières pages ;

des chatons nouveau-nés (= nouvellement nés) ;

des séries télévisées franco-italiennes ;

des pois extra-fins.

➤ Accord des adjectifs employés comme adverbes

➤ Les adjectifs employés comme adverbes sont invariables, sauf beau, frais, grand et large, qui s'accordent dans les locutions :

la bailler belle, l'échapper belle, des fleurs fraîches écloses, une fenêtre grande ouverte, des yeux larges ouverts.

➤ Liste des principaux adjectifs employés comme adverbes : bas, bon, chaud, cher, clair, court, creux, droit, dru, dur, faux, fin, fort, froid, haut, juste, mauvais, menu, raide, ras :

sa voiture coûte cher, des cheveux coupés court, des fines herbes hachées menu.

➤ Accord de attendu, compris, excepté, passé, supposé, vu :

Ces mots peuvent être employés comme prépositions ou comme adjectifs. Dans le premier cas, ils précèdent le nom et sont invariables.

Ils s'accordent quand ils suivent le nom :

Attendu les événements...

Toutes taxes comprises / y compris la taxe sur les prestations de services. Il a des revenus confortables, non compris sa pension d'invalidité / sa pension d'invalidité non comprise. Nous sommes tous là, excepté ta sœur / ta sœur exceptée, nous sommes tous là.

Passé dix heures, les portes sont fermées / il est dix heures passées. Vu les circonstances, nous renonçons.

→ Voir ci-inclus, ci-joint, étant donné à leur ordre alphabétique et l'accord du participe passé.

➤ Accord des noms pris adjectivement (appositions)

➤ On accorde ces appositions si les deux noms représentent la même chose :

*des postes clés** (des postes considérés comme des clés, des places fortes)

des films cultes (des films qui font l'objet de cultes)

des cas limites (des cas qui sont des limites)

des arguments massues (des arguments qui sont comme des massues)

des produits phares (des produits qui attirent comme des phares)

des lycées pilotes (des lycées considérés comme des pilotes)

*des appartements témoins*** (des appartements qui servent de témoins)

➤ On ne fait pas l'accord si le deuxième nom est le complément du premier :

des ingénieurs maison (des ingénieurs formés par la maison)

des verres ballon (des verres qui ont la forme d'un ballon)

*des cassettes, des techniques vidéo**** (des cassettes, des techniques pour la vidéo)

des services après-vente (des services assurés après la vente) *des villes frontalière* (des villes situées à la frontière)

REMARQUE On peut écrire *poste clé, film culte, argument massue, produit phare, lycée pilote, appartement témoin, etc.*, avec ou sans trait d'union, mais *cas limite* s'écrit sans trait d'union et, au pluriel, on peut écrire aussi des *cas limite* (des cas qui sont à la limite).

* On écrit *clés* ou *clefs*.

** Attention ! L'expression *prendre à témoin* est invariable : *il a pris les passants à témoin.*

*** Mais on écrit des *vidéos*.

① Cas particuliers

➤ Accord des adjectifs *demi*, *mi* et *nu* :

Si les adjectifs *demi*, *mi* et *nu** précèdent le nom, ils restent invariables et sont reliés au nom par un trait d'union : *une demi-livre, deux demi-tons, la mi-temps, nu-tête, nu-pieds.*

Si les adjectifs *demi* et *nu* suivent le nom, *demi* s'accorde en genre avec lui, et *nu* en genre et en nombre : *deux heures et demie* (= deux heures et la demie d'une heure) ; *à mains nues.*

* À l'exception de *nue(s)-propriété(s)* et de *nu(s), es)-propriétaire(s)*, qui s'accordent.

➤ Les adjectifs *beau, fou, mou, nouveau, vieux* :

Les adjectifs *beau, fou, mou, nouveau, vieux* font *bel, fol, mol, nouvel*, *vieil* devant un nom masculin singulier qui commence par une voyelle ou par un « h » muet : *un bel homme, un fol amour, un mol oreiller, un nouvel appareil, un vieil immeuble.*

➤ L'adjectif *feu* :

L'adjectif *feu* ne prend pas un x au pluriel mais un s.

Il est invariable quand il précède l'article ou le possessif : *feu ma tante, feu mes oncles.*

Dans le cas contraire, il s'accorde en genre et en nombre avec le nom : *ma feu tante, mes feus oncles.*

➤ L'adjectif *flambant* dans la locution *flambant neuf* est toujours invariable, mais *neuf* peut varier en genre et en nombre ou rester invariable : *une voiture flambant neuf ou une voiture flambant neuve.*

➤ Les adjectifs suivants ne s'emploient qu'au masculin : *aquilin, avant-coure, ballot (fam.), benêt, coulis, coûtant, écheant, grégeois, précurseur, salant, salaud (très fam.), saur, vairon.*

➤ Les adjectifs suivants ne s'emploient qu'au féminin : *bée, bissextile, cochère, crasse, dive, enceinte, épinière, faitière, gammée, grège, infuse, océane (litt.), palière, patronnesse, peccante (vx), philosopale, picrocholine, pie (au sens de pieuse), porte, poulinière, régale, tourière, triamère, vaticane, vomique.*

➤ En règle générale, les adjectifs indéfinis *aucun, chaque* et *nul* sont suivis d'un nom au singulier :

aucun enfant, chaque matin, nul espoir, nulle envie.

Cependant, *aucun* et *nul* peuvent se mettre au pluriel si le nom n'a pas de singulier : *aucunes funérailles, nuls frais.*

→ Voir aussi *même* et *tout* à leur ordre alphabétique.

➤ Les adjectifs cardinaux :

Les adjectifs cardinaux sont invariables en genre (sauf « un » qui prend la marque du féminin) et en nombre (sauf « vingt » et « cent » qui, dans certains cas, peuvent prendre la marque du pluriel) :

quatre ans, cent euros, cent trois euros, vingt jours, mille nuits ;
quatre-vingt-cinq euros, quatre-vingts euros (= quatre fois
vingt), deux cents euros (= deux fois cent).

► Accord de l'adjectif après avoir l'air :

L'adjectif s'accorde avec le nom quand il s'agit de noms de choses :

cette poire a l'air bonne.

S'il s'agit de personnes, l'accord se fait avec le sujet ou, plus rarement, avec le mot air :

cette femme a l'air intelligente ou cette femme a l'air intelligent ; ils ont l'air tristes ou ils ont l'air triste.

→ Voir l'accord des adjectifs de couleur, le pluriel des noms et adjectifs d'origine étrangère, les participes passés invariables, l'accord du participe passé, le participe présent, le pluriel des noms et des adjectifs et l'accord du verbe avec le sujet.

7. L'accord des adjectifs de couleur

1 S'accordent en genre et en nombre

a. Les adjectifs simples désignant une couleur :

bleu	châtain	incarnat	roux
bleu	cramoisi	jaune	vermeil
bleu	écarlate	mauve	vert
bleu	écru	noir	violet
bleu	fauve	pers	
bleu	glauque	pourpre	
blond	grège	rose	
brun	gris	rouge	

Ex. : Des nattes brunes, des joues cramoisies, des pommes vermeilles.

b. Les adjectifs dérivés d'adjectifs ou de noms de couleur, comme :

ambré	jaunâtre	rosé
basané	mordoré	rougeâtre
blanchâtre	noirâtre	rougeaud
bleuâtre	noiraud	rouquin
brunâtre	olivâtre	rubicond
cuirvé	opalescent	verdâtre
doré	orangé	violacé

Ex. : Des teintes orangées, des figures rougeaudes, des perruques rouquines.

2 Sont invariables en genre et en nombre

a. Les adjectifs d'origine étrangère et les noms pris adjectivement :

abricot	bistre	céladon	cuivre	indigo	miel	pie	tango
acajou	bitume	cerise	cyclamen	isabelle	moutarde	pistache	tête-de-Maure
acier	bordeaux	chair	ébène	ivoire	nacre	pivoine	tête-de-nègre
amarante	brique	chamois	émeraude	jade	noisette	platine	thé
ambre	bronze	champagne	épinard	jonquille	ocre	prune	tilleul
améthyste	caca d'oie	châtaigne	feuille-morte	kaki	olive	rouille	tomate
anthracite	café	chocolat	filasse	lavande	or	sable	topaze
arc-en-ciel	canari	ciel	framboise	lie-de-vin	orange	safran	turquoise
ardoise	cannelle	citron	fuchsia	lilas	paille	saphir	vanille
argent	capucine	cognac	garance	lin	parme	saumon	vermillon
aubergine	caramel	coquelicot	gorge-de-pigeon	magenta	pastel	sépia	vert-de-gris
auburn	carmin	corail	grenat	marine	pêche	serin	vison...
aurore	carotte	crème	groseille	marron	perle	soufre	
azur	cassis	crevette	havane	mastic	pervenche	tabac	

Ex. : Des jupes fuchsia, des chaussures havane, des cheveux platine.

REMARQUE Écarlate, fauve, incarnat, mauve, pourpre et rose sont assimilés à de véritables adjectifs et s'accordent comme indiqué dans le premier tableau.

b. Les adjectifs suivis d'un nom qui précise la nuance, comme :

bleu azur	gris ardoise	rouge tomate
bleu ciel	gris perle	vert amande
bleu horizon	gris souris	vert bouteille
bleu marine	jaune citron	vert olive
bleu nuit	jaune maïs	vert pistache...
bleu roi	jaune paille	
bleu turquoise	jaune serin	
gris acier	noir de jais	

Ex. : Des marinières bleu marine, des écharpes gris perle, des fourrures noir de jais.

c. Les adjectifs suivis par un autre adjectif qui précise la nuance :

Ex. : Des blouses bleu foncé, des cheveux châtain clair, des juments gris pommelé, des laques rouge brique.

REMARQUE Quand ces adjectifs désignent une couleur résultant de deux couleurs, ils sont reliés par un trait d'union : des encres bleu-noir, des céramiques bleu-vert.

d. Les adjectifs simples, mais associés pour décrire un même objet :

Ex. : Des drapeaux bleu, blanc, rouge (= tricolores) ; des chemises rayées bleu et blanc (= bicolores).

REMARQUE Si l'accord est fait, cela signifie que plusieurs objets sont désignés : des drapeaux bleus, blancs, rouges (= des drapeaux qui sont chacun d'une seule couleur).

8. Le genre des noms et les noms à double genre

En français, les noms sont répartis en deux classes grammaticales, correspondant à la notion de genre : le **masculin** et le **féminin**. D'autres langues, comme le grec, le latin ou l'allemand, ont trois genres : le masculin, le féminin et le neutre.

Le genre des noms est purement conventionnel et surtout déterminé par l'usage (*arbre* est masculin, bien que dérivé du latin *arbor*, qui est féminin). Une même chose peut être de genre différent d'une langue à une autre : ainsi les mots *soleil* et *lune* sont respectivement masculin et féminin en français, alors qu'en allemand *Sonne* (le soleil) est féminin et *Mond* (la lune) est masculin.

Le genre grammatical (masculin/féminin) est souvent associé au genre naturel (mâle/femelle) : un *chat/une chatte*, le *boucher/la bouchère*, mon *frère/ma sœur*. Certains noms qui désignent indifféremment l'un ou l'autre sexe ont un genre commun et sont dits « épicènes » (*artiste, enfant, élève, snob...*). D'autres n'ont pas d'équivalent féminin dans la langue française parlée en France (*assassin, monstre, prédécesseur, successeur, témoin, vainqueur, voyou...*), mais en ont parfois un en français de Belgique, du Canada ou de Suisse (*une prédécesseuse, une successeuse...*).

Certains noms féminins ne s'appliquent qu'à des hommes : une *estafette, une gouape, une frappe...*, et certains noms masculins ne s'appliquent qu'à des femmes : un *bas-bleu, un succube, un tendron* (très jeune fille)...

Il est fréquent d'hésiter sur le genre d'un nom, notamment lorsque celui-ci se termine par -e ou par -ée. Les deux listes ci-dessous présentent les noms qui sont fréquemment objet d'erreurs.

1 Les noms suivants sont masculins

un agrume	un caducée	un météore
l'amiante	un camée	un ovule
un antidote	un cerne	un périgée
un ancre	un effluve	un planisphère
un apogée	un emblème	un tentacule
un armistice	un équinoxe	un testicule
un aromate	un esclandre	
un astérisque	un haltère	
un astéroïde	un hémisphère	
un astragale	un hyménée (litt.)	
un augure	un hypogée	

2 Les noms suivants sont féminins

une acné	une échappatoire	une orthographe
une algèbre	une écritoire	la réglisse (plante)
une amnistie	une épithète	une scolopendre
une anagramme	une escarre	une stalactite
une anicroche	des immondices	une stalagmite
une apocalypse	[n.f. pl.]	
une apostrophe	une météorite	
des arrhes [n.f. pl.]	la nacre	
une azalée	une oasis	
une caténaire	une octave	
une ébène	une orbite	

3 Les noms suivants ont le double genre

aigle : un aigle et une aigle [enseigne militaire] ; les *aigles romaines*.

amour est masculin au singulier : un *grand amour*, et féminin au pluriel dans la langue littéraire : les *amours enfantines*.

cartouche : une cartouche et un cartouche [inscription ornementale].

couple : un couple [deux êtres] et une couple (litt.) [deux choses].

crêpe : une crêpe et un crêpe [tissu et caoutchouc].

délice est masculin au singulier : ce *gâteau est un délice*, et féminin au pluriel dans la langue littéraire : les *délices infinies du rêve*.

gens est masculin pluriel quand l'adjectif est placé après : *des gens intelligents*, et féminin pluriel quand il est placé avant : *de vieilles gens*.

geste : un geste et la geste [ensemble d'exploits] : *chanson de geste* ; les *faits et gestes d'une personne*.

gîte : un gîte et la gîte [terme de marine].

greffe : une greffe et un greffe [juridiction].

livre : un livre et une livre [poids et monnaie].

manche : une manche et un manche.

manœuvre : une manœuvre et un manœuvre.

mode : une mode et un mode.

œuvre : une œuvre [travail, réalisation] et un œuvre [sens en construction et ensemble des productions d'un artiste] : *l'œuvre gravé de Picasso*.

orge : une orge [la céréale entière] et un orge [grains d'orge sans leur enveloppe] : *orge mondé, orge perlé*.

orgue est masculin au singulier : un *orgue de tribune*, et féminin au pluriel : les *grandes orgues*.

parallèle : une parallèle [une droite] et un parallèle [cerce parallèle à l'équateur].

pendule : une pendule et un pendule [instrument de radiesthésie].

physique : la physique et le physique.

poste : une poste et un poste.

tour : une tour et un tour.

voile : une voile et un voile.

N.B. Les noms à double genre proprement dits sont ceux qui ont la même étymologie (un *aigle/une aigle*, un *couple/une couple*, etc.) ; ceux qui sont d'origine différente constituent des mots différents (un *livre/une livre*, un *manche/une manche*, etc.).

4 Les noms féminins en -é et en -ée

Les noms féminins qui désignent une qualité ou un défaut se terminent toujours par -é : *l'amitié, la beauté, la bonté, la charité, la méchanceté, la pitié, la sévérité*, etc. Ceux qui désignent une contenance ou une durée ont toujours leur finale en -ée : *brassée, cuillerée, pelletée, pincée, journée, matinée*, etc.

5 Le genre des noms de villes

En l'absence de règle et par souci de simplification, les noms de villes et de localités s'accordent le plus souvent au féminin : *Lille est grande* ; *San Francisco est connue pour la douceur de son climat*.

Mais les noms de villes comportant un article défini masculin s'accordent au masculin : *Le Caire est situé sur le Nil* ; *Le Havre a été détruit en 1944*.

→ Voir le pluriel des noms et des adjectifs d'origine étrangère et le pluriel des noms et des adjectifs.

9. Le pluriel des noms et des adjectifs

Le pluriel des noms communs et des adjectifs se forme

en ajoutant un **s** au singulier :

un avion, des avions ; une voiture, des voitures.

Il est aimable, ils sont aimables.

1 Exceptions

Les noms et adjectifs terminés par **s**, **x** et **z** ne changent pas au pluriel :

un avis, des avis ; un prix, des prix ; un nez, des nez.

Il est mauvais, ils sont mauvais. Il est vieux, ils sont vieux.

► Les noms et adjectifs en **-al** ont leur pluriel en **-aux** (*un cheval, des chevaux*¹ ; *un journal, des journaux* ; *un tribunal, des tribunaux*), sauf les noms suivants :

bal, cal, carnaval, cérémonial, chacal, choral, étal, festival, gavial, narval, nopal, pal, récital, régal, rorqual, santal, serval, sisal, qui ont un pluriel régulier en **-s** : *des bals, des cals, des carnavaux, etc.*

1. Le pluriel de *fer à cheval* est *fers à cheval*.

Les mots *idéal* et *val* ont deux pluriels : *idéals* et *idéaux*, *vals* et *vauts*.

► Les noms et adjectifs en **-au**, **-eau** et **-eu** ont leur pluriel en **-aux**, **-eaux** et **-eux**, sauf les mots suivants :

grau, landau, sarrau, bleu (et ses composés), *émeu, enfœu, feu* (l'adjectif), *lieu* (le poisson), *pneu* (et ses composés), *richelieu*, qui ont un pluriel régulier en **-s** : *des graus, des landaus, etc.*

► Certains noms en **-ou** ont leur pluriel en **-oux** :

un bijou, des bijoux ; un caillou, des cailloux ; un chou, des choux ; un genou, des genoux ; un hibou, des hiboux ; un joujou, des joujoux ; un pou, des poux.

Les autres suivent la règle générale du pluriel :

un clou, des clous ; un verrou, des verrous, etc.

► Certains noms en **-ail** ont leur pluriel en **-aux** :

un bail, des baux ; un corail, des coraux ; un soupirail, des soupiraux ; un vantail, des vantaux ; un vitrail, des vitraux.

Les autres suivent la règle générale du pluriel :

un épouvantail, des épouvantails ; un gouvernail, des gouvernails ; un rail, des rails, etc.

REMARQUE *Ail* a deux pluriels : *aïls* et *aulx*, mais le second est plus rare et ancien.

2 Cas particuliers

► Les notes de musique :

Le nom des notes de musique est invariable : *des do bémol, des fa dièse.*

► Les jours de la semaine :

Au pluriel, le nom des jours de la semaine prend un **s** : *Il va au cinéma tous les lundis.*

Mais on écrit :

Il va au cinéma tous les lundis soir (« soir » a la fonction d'un adverbe).

► Les noms toujours pluriels :

Les noms suivants ne s'emploient qu'au pluriel :

accordailles, affres, aguets, alentours, ambages, annales, apps, appointments, archives, armoiries, arrérages, arrhes, atours, condoléances, confins, décombres, fiançailles, frais, funérailles, honoraires, mœurs, obsèques, ossements, sévices, ténèbres, etc.

► L'accord en nombre des adjectifs :

Avec plusieurs noms coordonnés par **et**, par **ou** et par **ni**, avec un nom au pluriel,

→ Voir l'accord des adjectifs.

► Avec le pronom personnel **on** :

On est un pronom masculin singulier, mais l'accord peut se faire au pluriel quand « on » représente un nom pluriel :

*On n'est jamais sûr de rien*². *On est tous égaux devant la loi.* *Marie et moi, on est heureuses*³ de partir en vacances.

2. Dans cette phrase, « on » signifie « chacun », « tout homme ».

3. Dans la langue soutenue, on dirait :

Marie et moi sommes heureuses de partir en vacances.

► Avec **peu** de, l'accord se fait avec le nom qui suit :

Peu de monde est satisfait. Peu d'hommes sont satisfaits. Peu de femmes sont satisfaites.

► Avec **plus** d'un :

– Si **plus d'un** est suivi d'un nom au singulier, l'accord se fait avec ce nom : *Plus d'un invité était gai.*

– Si **plus d'un** est suivi d'un nom au pluriel, l'accord se fait soit avec le mot collectif et se met donc au masculin singulier, soit avec le mot complément :

Plus d'un de ces hommes m'était inconnu ou *Plus d'un de ces hommes m'étaient inconnus.*

► Avec la totalité de, le plus grand nombre de, l'accord se fait au singulier :

La totalité des candidats était très émue.

Le plus grand nombre de spectateurs demeurait impassible.

► Avec la plupart (de), l'accord se fait au pluriel :

La plupart des 4 enfants étaient contents.

La plupart 5 sont déjà guéris (ou guéries).

Ces avions sont anciens ; la plupart ont été construits il y a plus de trente ans.

4. « La plupart de » suivi d'un nom au singulier est rare et vieilli, sauf dans l'expression « la plupart du temps ».

5. Avec « la plupart », l'accord se fait avec le complément sous-entendu :

la plupart (des enfants) ou la plupart (des personnes).

→ Voir l'accord du verbe avec le sujet.

Avec l'expression avoir l'air, avec un nom en apposition,

→ Voir l'accord des adjectifs.

Avec les adjectifs indéfinis *aucun*, *chaque* et *nul*,

→ Voir l'accord des adjectifs.

► Les noms déposés :

Les noms déposés sont légalement des noms propres invariables⁶ et ne peuvent prendre la marque du pluriel qu'avec l'accord de leurs propriétaires : *des Coton-Tige, des Escalator, des Peugeot, etc.*

* L'accord de ces noms est grammaticalement correct : *des Caddies, des Escalators, des Coton-Tiges.*

► Les noms de produits :

Les noms des produits prennent un **s** au pluriel :

des bourgognes, des camemberts, des champagnes, etc.

► Les noms propres :

Les noms propres sont, en principe, invariables puisqu'ils désignent une personne ou un lieu uniques :

les Goncourt, les Durand, les deux Marie.

Il n'y a pas deux Prague mais il existe deux Vienne.

Cependant, l'accord du pluriel, qui se faisait en latin, était de règle jusqu'au XVIII^e siècle.

Aujourd'hui, la tendance générale est à l'invariabilité, mais certains noms de familles illustres ou de dynasties prennent la marque du pluriel :

les Bourbons, les Capets, les Césars, les Condés, les Constantinis, les Curiales, les Guises, les Horaces, les Paléologues, les Plantagenêts, les Stuarts, les Tudors.

Mais on écrit sans **s** : *les Hohenzollern, les Romanov, les Habsbourg, les Visconti, les Borgia, les Bonaparte.*

Les noms propres employés comme noms communs prennent la marque du pluriel :

« J'ai vu des Sophocles, des Archimèdes, des Platons... » (P. Valéry).*

* Ces noms sont employés au pluriel par effet de style. On pourrait dire des hommes comme *Sophocle, Archimède* et *Platon*. En revanche, lorsqu'un nom propre est précédé d'un article pluriel mais désigne une seule personne,

Il reste au singulier : « Ici, les Joffre, les Castelnaud, les Fayolle, les Foch, les Pétain » (P. Valéry).

N.B. Les noms géographiques peuvent prendre la marque du pluriel s'ils s'appliquent à des réalités distinctes : les Amériques, les Guyanes, les deux Corées.

Les noms d'artistes utilisés pour désigner leurs œuvres sont en principe invariables :

Le musée a acheté des Rembrandt et des Raphaël.

N.B. On rencontre parfois l'orthographe avec s, qui n'est pas considérée comme fautive : Le musée a acheté des Rembrandts et des Raphaëls.

Les noms de personnes ou d'êtres qui désignent des œuvres d'art prennent la marque du pluriel :

Il a admiré plusieurs Dianas et plusieurs Apollons.

Les noms de journaux, de revues, les titres de romans, de pièces de théâtre sont toujours invariables : des Figaro, des Officiel des spectacles, des Macbeth.

→ Voir l'accord des adjectifs, le pluriel des noms composés, l'accord des adjectifs de couleur, le pluriel des noms et des adjectifs d'origine étrangère, le participe présent, l'adjectif verbal et le nom, l'accord du participe passé.

10. Le pluriel des noms et des adjectifs d'origine étrangère

En règle générale, les noms et les adjectifs empruntés aux langues étrangères prennent un -s au pluriel : des agendas, des autodafés, des biftecks, des cocktails, des judokas, des pizzerias, des toreros, des zakouskis.

Certains noms ont conservé le pluriel d'origine étrangère à côté du pluriel français ; toutefois, ce dernier tend à s'imposer : des businessmen (ou des businessmen), des matchs (ou des matches), des scénarios (ou des scenarii), etc.

Les noms et les adjectifs d'origine étrangère terminés par -s, -x et -z sont invariables, comme ils le sont en français : des box, des cumulus, des edelweiss, des kibboutz, des gens relax, des danses sioux, des tumulus, des xérès.

1 Noms empruntés au latin

des accessits	des intérimis	des quorums
des albums	des médiums	des quotas
des aléas	des mémotos	des référendums
des alibis	des mémorandums	des sanatoriums
des alinéas	des péplums	des solariums
des déficits	des quatuors	des spécimens
des forums	des quidams	des ultimatus...

REMARQUES 1 Certains noms d'origine latine, dont une partie appartient à la langue religieuse, restent invariables : des Ave, des credo, des ex-voto, des Kyrie, des magnificat, des Pater, des requiem, des Te Deum, des nota bene, des post-scriptum, des vade-mecum, des veto, etc. D'autres ont conservé la forme latine du pluriel : un erratum, des errata.

2 Un petit nombre de noms acceptent les deux pluriels : un maximum, des maximums ou des maxima ; un minimum, des minimums ou des minima ; un optimum, des optimums ou des optima ; un stimulus, des stimulus ou des stimuli ; un oculus, des oculi ou des oculi.

2 Noms et adjectifs empruntés à l'italien

des agios	des graffitis*	des piccolos
des altos	des imbroglis	des prima donna*
des andantes	des imprésarios	des raviolis
des arias	des lazzi**	des églises rococo
des cannellonis	des macaronis	des scénarios*
des confettis	des mezzo-sopranos	des solos*
des duos	des opéras-lybouffes	des sopranos*
des fiascos	des pianoforte	des spaghetti...

* On peut dire aussi des prime donne, des scenarii, des soli, des soprani, mais ces pluriels, dits savants, ont souvent un air de pédanterie.

** Le pluriel italien en -i se rencontre parfois : des graffiti, des lazzi, etc.

3 Noms et adjectifs empruntés à l'allemand

des blockhaus	des kaisers	des schuss
des ersatz	des vases kitsch	des talwegs
des diktats	des lieds/des lieder	des vasistas...

4 Noms et adjectifs empruntés à l'anglais ou à l'anglo-américain

Les noms composés avec man font leur pluriel en mans : des barmans, des gentlemen, des jazzmans, mais les formes anglaises coexistent : des barmen, des gentlemen, des jazzmen. Ceux qui se terminent par y ont leur pluriel en -ys : des dandys, des jurys, des whiskys, mais on trouve aussi la terminaison anglaise en -ies : des whiskies.

Enfin, ceux qui ont une terminaison en -ch ou en -sh ont aussi deux pluriels : le pluriel francisé -chs et -shs : des sandwiches, des flashes, et le pluriel d'origine en -ches et -shes : des sandwichs, des flashes.

Toutefois, comme pour les mots venus des autres langues, le pluriel français tend à se généraliser.

5 Les adjectifs sont invariables en anglais. En les intégrant dans la langue française, on a conservé cette règle pour la plupart d'entre eux.

des parents cool	des plates-formes offshore
des whiskys dry	ou off shore
des joueurs fair-play	des billets open
des couleurs flashy	les balles sont out
des lampes flood	des chanteurs pop
des boxeurs groggy	des groupes punk
des chansons jazzy	des appareils reflex
des boxeurs knock-out	des concerts rock
des concerts live	des actrices sexy
des lunettes new-look	des gens smart
des courses non-stop	des pneus tubeless
des festivals off	des montres waterproof...

6 Les adjectifs issus de noms de peuples

En règle générale, ces adjectifs s'accordent en nombre si ces mots peuvent être facilement francisés : des habitations hottentotes, des coutumes inuites, des villes khmères, des villages kurdes, des bonnets mandchous, des guerriers maoris, des villages peuls, des coutumes tamoules. D'autres sont invariables : des tissages aymara, des agriculteurs haoussa, des poteries jivaro, les peintures de sable navajo, les peuples quechua, des chansons yiddish.

Cependant, l'accord est encore hésitant pour un certain nombre d'entre eux. Souvent invariables dans les textes scientifiques, ils prennent la marque du pluriel dans la langue courante : les traditions aymara/les traditions aymaras ; des cités haoussa / des cités haoussas...

→ Voir le pluriel des noms composés et le pluriel des noms et des adjectifs.